Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260306-DC_2026_046-DE

DC_2026_046

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 MARS 2026

Secrétaire de séance : Monsieur LAPAUSE Paul

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 57 Votants (dont 4 pouvoirs) : 0	L'an deux mille vingt six, le cinq mars le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 27/02/2026

Etaient présents :
Jean-Noël BEVIERE - ARGENTRE DU PLESSIS,Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS,Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE,Nathalie CLOUET - BAIS,Eric GLINCHE - BAIS,Stéphane DOUABIN - BALAZE,Marie-Renée SAILLANT - BALAZE,Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE,Elisabeth DELAHAYE - BRIELLES,Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX,Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG,Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG,Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG,Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS,André BOUTHEMY - CORNILLE,Bernard RENOU - DOMAGNE,Magali BUDOR - DOMAGNE,Christian OLIVIER - DOMALAIN,Michel ERRARD - ERBREE,Lionel CORNEE - GENNES SUR SEICHE,Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE,Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Amand LETORT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Mathieu VINCENT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Ludovic LE SQUER - LA SELLE GUERCHAISE,Danielle RESONET - LANDAVRAN,Aurélien THEBERT - LE PERTRE,Thérèse MOUSSU - MARPIRE,Jean-Luc DELAUNAY - MECE,Christian STEPHAN - MONDEVERT,Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR,Claudine HUMBERT - MONTREUIL DES LANDES,Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE,Anne-Marie MORLIER - MOULINS,Gilbert GERARD - MOUSSE,Yves COLAS - MOUTIERS,Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ,Karine MOREL - RANNEE,Christophe FESSELIER - ST AUBIN DES LANDES,Yves GUERIN - ST CHRISTOPHE DES BOIS,Joseph JOUAULT - ST DIDIER,Erick GESLIN - ST GERMAIN DU PINEL,Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE,Elisabeth BRUN - ST M'HERVE,Michel SAUVAGE - TAILLIS,Yannick FOUET - TORCE,Bruno DELVA - VAL D'IZE,Lisiane HUET - VAL D'IZE,Bruno GATEL - VISSEICHE,Paul LAPAUSE - VITRE,Alexandra LEMERCIER - VITRE,Pierre LEONARDI - VITRE,Fabrice HEULOT - VITRE,Anne BRIDEL - VITRE,Vanessa ALLAIN - VITRE,Lionel LE MIGNANT - VITRE

Ont donné pouvoir :
Pierre GALANT donne pouvoir à Jean-Noël BEVIERE,Patricia MARSOLLIER donne pouvoir à Karine MOREL,Danielle MATHIEU donne pouvoir à Paul LAPAUSE,Constance MOUCHOTTE donne pouvoir à Anne BRIDEL

Etaient absents :
Christian HAMELOT,Bertrand DAVID,Danielle DEVILLE,Catherine LECLAIR,Marie-Christine MORICE,Laurent FESSELIER,Joseph JEULAND,Frédéric MARTIN,Samuel URIEN,Pauline SEGRETAIN,Christophe LE BIHAN,Jean-Yves BESNARD,Nicolas MIJOULE,Marie-Cécile TARRIOL,Erwann ROUGIER,Nicolas KERDRAON

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260306-DC_2026_046-DE

DC_2026_046

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 MARS 2026

- Compte-rendu des décisions prises par le Président depuis la séance du 29 janvier 2026 dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil d'agglomération

Le Président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-10 relatif aux délégations consenties par le Conseil communautaire au Bureau et au Président ;
Vu l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2025 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu la délibération n° 2024_172 du Conseil d'agglomération du 5 juillet 2024, relative à l'élection du Président de la communauté d'agglomération ;
Vu la délibération n° 2024_174 du Conseil d'agglomération du 5 juillet 2024 relative aux délégations du Conseil d'agglomération au Président ;

Il vous est proposé de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par le Président, depuis la dernière séance du Conseil d'agglomération du 29 janvier 2026 :

Numéros	Objet
MARCHÉS PUBLICS (S. DOUABIN)	
2026VC0004	Marché à Châteaubourg - STEP - Réparation portail (côté Silos) par l'entreprise Véolia, 35500 Vitré, pour un montant HT de 5082,49€
2026VC0005	Marché de prestation - données de sites internet (9) par l'entreprise Leadoff, 56000 Vannes, pour un montant HT de 5 390,00 €
2026VC0006	Marché pour l'accès illimité à la base de données Electre par l'entreprise Electre Data Services, 75279 Paris, pour un montant HT de 6 400,00 €
2026VC0007	Marché de validation de l'autosurveillance des stations d'épurations par l'entreprise SGS, 56890 Saint Ave, pour un montant HT de 11 044,62 €
2026VC0008	Marché Hydrocurage et ITV Eaux Pluviales Urbaines – Châteaubourg par l'entreprise Leblanc Environnement, 35500 Taillis, pour un montant HT de 10 265,00 €
2026VC0009	Marché pour une étude de faisabilité STEP La Guerche par l'entreprise Okaré, 35510 Cesson-Sevigné, pour un montant HT de 36 000,00 €
2026VC0010	Marché zone de la Grande Haie : éclairage public par l'entreprise Sorelum, 53940 Saint Berthevin, pour un montant HT de 29 727,00 €
2026VC0011	Marché de mise en place d'un service de navette documentaire pour le réseau de lecture publique "Arléane" de Vitré Communauté par l'entreprise La Poste 35000 Rennes pour un montant HT de Maxi annuel 50 000 € / an sur 3 ans mais avec un montant forfaitaire de 12 255,45 € HT en plus la première année uniquement soit un montant total de 175 255,45 € HT
2026VC0013	Marché de maîtrise d'œuvre pour le raccordement des effluents de Vergéal vers le réseau et la station d'épuration de Bais par l'entreprise SCE, 44262 Nantes, pour un montant HT de 100 617,50 € (Montant TF + TO001 à TO006)

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260306-DC_2026_046-DE

DC_2026_046

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

2026VC0014	Marché de remplacement panneaux acoustiques Piscine Bocage par l'entreprise Morand Berree, 35130 Saint Jacques de la Lande, pour un montant HT de 6 418,34 €
2026VC0021	Marché pour le passage de 2AU en 1AU Châteaubourg par l'entreprise K.urbain, 35300 Fougères, pour un montant HT de 6 615,00 €
2026VC0022	Marché pour l'achat d'une tondeuse débroussailleuse pour chantier d'insertion par l'entreprise BMS Motoculture 35680 Bais pour un montant HT de 14 880,83 €
2026VC0023	Marché de sécurisation des pistes cyclables - appuis techniques ponctuels par l'entreprise Cerema, 69426 Lyon, pour un montant HT de 8 400,00 €
DP_2026_002	Avenant au marché - réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide à Argentré-du-Plessis - Lot 2 : Structure et Installations de chantier - Modification n°3 par l'entreprise Legendre Ouest, 35500 Vitré, pour un montant HT de + 523,83 € HT
DP_2026_003	Avenant au marché - réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide à Argentré-du-Plessis - Lot n°12 : CVC/ Plomberie - Modification n°1 au marché conclu avec l'entreprise Axima Réfrigération (Saint-Jacques de la Lande), pour un montant supplémentaire de 17 556,00 € HT.
DP_2026_004	Avenant au marché - réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide à Argentré-du-Plessis - Lot 14 : Revêtements de façade - Modification n°1 par l'entreprise Thehard Peinture Revêtements, 35500 Vitré, pour un montant HT de - 16 229,83 € HT
DP_2026_005	Avenant au marché - réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide à Argentré-du-Plessis - Lot 11 : Traitement des eaux - Modification n°2 par l'entreprise Guiban SAS, 56854 Caudan, pour un montant HT - 7 193,26 € HT
DP_2026_006	Avenant au marché - réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide à Argentré-du-Plessis - Lot 11 : Traitement des eaux - Modification n°1 par l'entreprise Guiban SAS, 56854 Caudan, pour un montant HT de + 69 394,73 € HT
DP_2026_007	Avenant au marché- réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide à Argentré-du-Plessis - Lot 2 : Structure et Installations de chantier - Modification n°2 par l'entreprise Legendre Ouest, 35500 Vitré, pour un montant HT de + 41 025,12 € HT
DP_2026_008	Avenant au marché - réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide à Argentré-du-Plessis - Lot 6 : Plâtrerie - Modification n°1 par l'entreprise Simebat, 35230 Orgères, pour un montant HT de + 1 980,00 € HT
DP_2026_014	Avenant au marché - réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide à Argentré-du-Plessis - Lot 2 : Structure et Installations de chantier - Modification n°4 par l'entreprise Legendre Ouest, 35500 Vitré, pour un montant HT de + 2 000,00 € HT
DP_2026_024	Avenant au marché - accord-cadre maintenance et vérifications périodiques des moyens de protection incendie, alarmes et moyens de secours - Lot 2: Système de sécurité incendie, BAES, détecteur gaz - Modification n°1 par l'entreprise Fusion - absorption de la société Fauché Pays de Loire par la société Fauché Bretagne sans impact financier
DP_2026_011	Procédures transitoires d'évolution des PLU et cartes communales des communes de Vitré Communauté : Déclaration d'abandon de procédure
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI – ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (E. GUIHENEUX)	
DP_2026_020	Hôtel d'entreprises de Châteaubourg - conclusion d'un renouvellement de bail dérogatoire conclu entre Vitré Communauté et l'entreprise RENOVAUX 35 ou toute société tierce s'y substituant, du 1er mars 2026 au 28 février 2027, d'une surface de 14,20m² pour un loyer de 165,67€ HT/mois

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260306-DC_2026_046-DE

DC_2026_046

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DP_2026_032	Hôtel d'entreprises de Châteaubourg - conclusion d'un bail dérogatoire conclu entre Vitré Communauté et l'entreprise TRANSPARENCE ou toute société tierce s'y substituant, du 1er janvier au 31 décembre 2026, d'une surface de 397,98m² pour un loyer de 1790,91HT/mois
AFFAIRES FONCIÈRES (L. MÉNAGER)	
DP_2026_022	Route de Vitré (Voie verte) à Châteaubourg - Parcelle 298 A 2154 - Convention de servitudes entre Vitré Communauté et ENEDIS pour le passage d'une ligne électrique aérienne d'une longueur de 164 mètres afin d'y installer 3 supports et 5 ancrages pour conducteurs aériens d'électricité
DP_2026_017	Convention d'occupation précaire au profit de l'EARL MAUDET - ZA La Garenne - La Guerche de Bretagne, du 15 février 2026 au 14 février 2027, d'une surface de 01ha 44a 32ca pour un montant annuelle de 150€ l'hectare soit la somme totale de 216,48€
DP_2026_018	Convention d'occupation précaire au profit de M. Alain FREREUX - PA Les Lavandières – CORNILLE, du 1er février 2026 au 30 janvier 2027, d'une surface de 36a 47ca pour un montant annuelle de 150€ l'hectare soit la somme totale de 54,71€
DP_2026_019	Convention d'occupation précaire au profit de l'EARL des Quatres Vents - PA Plagué – Vitré, du 1er février 2026 au 30 janvier 2027, d'une surface de 6ha 28a 56ca pour un montant annuelle de 200€ l'hectare soit la somme totale de 1257,12€
DP_2026_021	Extension parc d'activités La Huperie à Erbrée - Acquisition de la parcelle E n°1953 pour un euro symbolique d'une surface de 2207m²
DP_2026_033	Convention d'Occupation Précaire au profit de M.CHATELAIS - ZA du Pigeon Blanc - Saint Germain du Pinel, du 1er mars au 29 septembre 2026 d'une surface de 3ha 64a 95ca pour un montant annuelle de 150€ l'hectare soit la somme totale de 319,33€
DP_2026_034	Convention d'Occupation Précaire pour M.Dominique RENAULT - PA La Chardronnais - Louvigné de Bais année, du 1 mars 2026 au 27 février 2027, d'une surface de 01ha 95a 90ca pour un montant annuelle de 150€ l'hectare soit la somme totale de 293,85€
DP_2026_035	Extension ZAE Plagué à Vitré - Cession de la parcelle CL n 77p à Vitré d'une surface approximative d'environ 5800m² au prix de 6€/m² HT au profit de la SCI de la Valière
DP_2026_036	Convention d'Occupation Précaire au profit de M.Roland DOINEAU - ZA de la Vague de la Noë – DOMALAIN, du 1er mars 2026 au 27 février 2027, d'une surface de 4ha 22a 27ca pour un montant annuelle de 150€ l'hectare soit la somme totale de 633,41€
DP_2026_037	Convention d'Occupation Précaire au profit de M.Jean-Charles PASQUET -ZA de la Chapellerie - CHATILLON EN VENDELAIS, du 1er mars 2026 au 27 février 2027, d'une surface de 5ha 96a 65ca pour un montant annuelle de 150€ l'hectare soit la somme totale de 894,98€
DP_2026_038	Convention d'Occupation précaire au profit de l'EARL BRASSIER - PA La Garenne - LA GUERCHE DE BRETAGNE, du 1er mars 2026 au 27 février 2027 d'une surface de 5ha 70a 10ca pour un montant annuelle de 150€ l'hectare soit la somme totale de 855,15€
CULTURE – TOURISME ET ARCHIVES (A. LEMERCIER)	
DP_2026_030	Conservatoire de musique et d'art dramatique - Convention de mise à disposition d'une salle auprès de l'association Liminis B pendant les périodes scolaires, les lundis de 19h45 à 21h30 du 6 octobre 2025 au 29 juin 2026 moyennant le versement d'une redevance de 107,30€

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260306-DC_2026_046-DE

DC_2026_046

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DP_2026_031	Conservatoire de musique et d'art dramatique - Convention de mise à disposition de la salle TELEMAN au profit de L'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique « Les rochers » à Châteaubourg du 30 janvier 2026 au 3 avril 2026 à raison de 1h30 chaque vendredi à titre gracieux de l'occupant, Il est toutefois précisé que l'avantage en nature de cette mise à disposition s'élève à 12,64€
PRATIQUES SPORTIVES – JEUNESSE DÉVELOPPEMENT DE LA RANDONNÉE (F. BELLOIR)	
DP_2026_039	Mise à disposition de la base de loisirs au profit du CKCIR Saint Grégoire dans le cadre du championnat de France de kayak de fond, les 5 et 6 avril 2026, moyennant une redevance de 904€
SANTÉ - INSERTION (P. CARTRON)	
DP_2026_015	Signature d'un marché public à bon de commandes Eaux des Portes de Bzh 2026 - entretien des espaces naturels jouxtant les zones de captage d'eau à compter du 1er janvier 2026 et pour une durée de 1 année, renouvelable 2 fois soit jusqu'au 31 décembre 2028

Les membres du Conseil d'agglomération, prennent acte de cette information.

Le Président
Teddy REGNIER

Le Secrétaire de séance,
Paul LAPAUSE

Signé par : Teddy REGNIER
Date : 09/03/2026
Qualité : Président de Vitré Communauté

Signé par : Paul LAPAUSE
Date : 09/03/2026
Qualité : 1er vice-président : Paul Lapause

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.